



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103836</b>	<b>De M. Gilles Lurton</b> ( Les Républicains - Ille-et-Vilaine )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé	<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé	
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > cancer	<b>Analyse</b> > dépistage. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>11/04/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les enjeux du dépistage du cancer. Un test de dépistage apparemment novateur sera présenté prochainement à l'Académie de médecine. Ce test, baptisé ISET (*isolation by size of epithelial tumor cells*), serait capable de diagnostiquer précocement le cancer grâce à une analyse sanguine, avant même la formation des tumeurs, ce qu'aucun test n'était capable jusqu'à aujourd'hui. L'ISET permet donc de détecter précocement l'invasion tumorale et donc les cancers invasifs. Ce test est nécessaire à tout système de Santé basé sur le principe de prévention. Or ce test est produit par deux laboratoires privés français et son coût avoisine les 486 euros. Sa prescription médicale n'est aucunement remboursée. Ainsi, il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position et la place qu'elle entend donner à un tel outil de dépistage du cancer.